

PV de l'AG du CRDG du 04/10/2019
Maison communale de Hannut

*** Documents préparatoires et documents présentés à l'AG :**

<http://crdg.eu/crdg-2/administration/assemblees-generales/assemblee-generale-du-4-octobre-2019>

Les personnes présentes ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

Choix des procurations délivrées :

Marc Bastin accepte la procuration la Commune de Beauvechain

Anne-Lise Laval accepte la procuration de l'in BW

Pierre-Denis Plisnier accepte la procuration du CADEV

Philippe Delvaux accepte la procuration la Commune de Genappe

Véronique Debrouwer accepte la procuration la Commune de Wavre

François Riguelle représente par procuration la Commune de Hélocine

Didier Houart accepte la procuration de la Commune de Mont-St-Guibert

Christine Moulaert accepte la procuration du CRABE

Willy Calleeuw accepte la procuration d'Environnement Dyle

Jean-Luc Mottin accepte la procuration de la Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique

Sven Abras accepte la procuration de la DDR-GISER

Pierre Houbotte représente par procuration la Fédération Wallone de l'Agriculture

Yves-Marie Hissette représente par procuration la DGARNE-DNF

Jérémie Guyon représente par procuration Robert Iserentant

Charles Lambert représente par procuration la Commune de Grez-Doiceau

En conséquence, les 2/3 des membres étaient présents ou représentés.

En attendant l'arrivée du Président Marc Bastin, la présidence est assurée par Willy Calleeuw, conformément aux statuts de l'asbl.

1) Adoption du procès-verbal de l'AG du 12 mars 2019

Le PV de l'AG était accessible en ligne depuis le 25 septembre. Par ailleurs, il avait déjà fait l'objet d'un envoi aux partenaires précédemment.

Décision est prise : le PV de l'AG du 12 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

2) Changements de membres/nouveaux représentants

- *Commune de Genappe* : Benoît Huts est le nouveau représentant, suite aux élections communales
- *Commune de Jodoigne* : Humbert Dubois remplace Bénédicte Delmez
- *Commune de La Hulpe* : Isabelle Philippot est la nouvelle représentante, suite aux élections communales (à confirmer)
- *Commune de Villers-la-Ville* : Cédric Vermeiren est le nouveau représentant, suite aux élections communales
- *Province de Liège* : Bruno Khuat Duy est le nouveau représentant, suite aux élections provinciales
- *SPW-CRC* : Paul Racot est le nouveau représentant
- *SPW-DESU* : Sven Abras est le nouveau représentant
- *SPW-DDR/GISER* : Pierre Demarcin est proposé pour occuper le poste vacant dans le pool « administration »
- *CRABE* : Virginie Detienne est la nouvelle représentante
- *La Hulpe Environnement* : Thierry Waser est le nouveau représentant
- *Robert Iserentant* : préfère démissionner comme membre effectif et prendre le statut de membre adhérent.

Décision est prise : les modifications de membres sont approuvées à l'unanimité.

3) Renouveau partiel du CA du CRDG :

Jean-Marie Tricot informe l'assemblée des candidatures suivantes :

- *Commune de Lincent* : la candidature de Raphaël Lefevre avait été approuvée lors de l'AG du 12 mars 2019 sous condition de recevoir la confirmation de la Commune (la délibération de confirmation a bien été reçue depuis lors)
- *SPW-CRC* : Paul Racot est proposé comme nouvel administrateur
- *SPW-DESU* : Sven Abras est proposé comme nouvel administrateur
- *SPW-DDR/GISER* : Pierre Demarcin est proposé comme nouvel administrateur pour occuper le poste vacant dans le pool « administration »

Décision est prise : les 3 nouvelles candidatures pour le CA sont approuvées à l'unanimité.

4) Clôture du PA 2017-2019 du CRDG :

Jean-Marie Tricot rappelle à l'assemblée que l'année 2019 est une année « charnière » pour tous les CR de Wallonie : l'AGW de 2008 stipule que chaque CR doit, tous les 3 ans, à la fois clôturer le suivi de son PA en cours, adopter la mise à jour de son inventaire des PN et adopter son nouveau PA triennal.

Il s'agit d'une charge de travail non seulement considérable pour le coordinateur, mais qui suppose aussi une grande disponibilité de tous les membres du CRDG engagés dans des actions/engagements au sein du CRDG. Jean-Marie Tricot tient à remercier toutes les personnes qui se sont montrées disponibles à cet effet ces derniers mois. Il espère que l'AGW puisse être prochainement modifié pour rendre le travail de tous plus « léger » dans le futur.

Jean-Marie Tricot rappelle que le suivi du PA pour les années 2017-2018 a déjà été présenté lors de l'AG du 12 mars 2019.

Depuis mars 2019 (rappels en avril et mai pour les communes), il a été demandé par le CRDG que chacun finalise son tableau de suivi (uniquement ajouter les infos pour 2019) et s'accorde avec la Cellule de coordination pour compléter le reste du tableau. De plus, il a été demandé à chaque commune de faire adopter le tableau finalisé et de fournir au CRDG une délibération du Collège communal sur ce point.

Un premier tableau de suivi (version au 25/09) était accessible en ligne depuis le 25 septembre, sans que toutes les réponses reçues n'aient pu y être encodées, faute de temps.

Pour l'instant, ce sont déjà 41 partenaires qui ont finalisé leur suivi 2017-2019. 12 communes sur 23 ont déjà communiqué leur délibération au CRDG.

Jean-Marie Tricot insiste que cette enquête de suivi va pouvoir déboucher sur une analyse plus en profondeur (de type qualitative) des contraintes et difficultés rencontrées par les uns et les autres pour chaque problématique traitée via les PA, ainsi que des éléments facilitateurs qui permettent aux uns et aux autres de progresser. Ce type d'analyse devrait idéalement trouver sa place en amont de chaque nouvelle élaboration de PA, mais la charge de travail lors d'une année « charnière » ne le permet pas. Les résultats de cette analyse seront donc présentés ultérieurement à l'attention de l'ensemble des partenaires du CRDG.

L'assemblée prend acte de l'état d'avancement de la procédure d'évaluation finale du PA 2017-2019.

5) Adoption du nouvel inventaire des points noirs du CRDG :

Jean-Marie Tricot rappelle que l'inventaire des points noirs a déjà été présenté lors de l'AG du 12 mars 2019.

Par la suite, il a été présenté dans les 23 communes du CRDG lors de réunions bilatérales tenues entre le 26/03/19 et le 17/07/19, en vue d'obtenir son approbation officielle de la part de chaque Collège communal.

Depuis lors, ce sont déjà 10 délibérations sur 23 qui sont parvenues au CRDG.

Les gestionnaires de cours d'eau provinciaux (PBW et P Liège) et régional (SPW-DCENN) ont aussi bénéficié d'une présentation de l'inventaire des PN à leur attention, en focalisant la présentation des PN de leur « compétence ».

Jérémy Guyon informe l'assemblée des modalités et codes d'accès à l'inventaire : https://web.fulcrumapp.com/users/sign_in (email : crwallonie@gmail.com; password : 14crwallonie)

Jérémie Guyon présente différentes cartes des « points blancs » : elles correspondent aux points noirs résolus entre 2014 et 2019, type de PN par type de PN. Il compare ces données avec les PN de chaque type encore à résoudre (ndlr : les données statistiques reprises sur chaque carte correspondent à la proportion entre le nombre de PN résolus de chaque type et le nombre de PN restant à résoudre). Ces cartes et ces chiffres confirment la dynamique de résolution des points noirs le long des cours d'eau, enclanchée depuis quelques années grâce au partenariat du CRDG.

Pierre-Denis Plisnier propose de compléter ces statistiques par les données relatives à l'apparition de nouveaux points noirs lors du dernier inventaire de terrain. Jérémie Guyon confirme qu'il y a encore effectivement beaucoup de nouveaux points noirs apparus. Globalement, le nombre de PN résolus est +/- identique au nombre de nouveaux PN. Il s'agit de poursuivre les efforts pour faire inverser cette tendance.

Sylvie Van den Eynde plaide pour qu'un seul outil cartographique reprenne à la fois l'inventaire de PN du CRDG et l'inventaire issu des visites annuelles aux cours d'eau (Province du BW). En effet, il y a souvent une confusion entre ces inventaires. Jean-Marie Tricot répond que les deux démarches ne répondent pas tout à fait aux mêmes objectifs. Il ajoute cependant que la Province du BW utilise l'inventaire des PN du CRDG de sa « compétence » lors des visites annuelles aux cours d'eau. Il promet que le CRDG fera l'exercice carto pour le territoire de Rixensart. Grégory Coolen ajoute que la Province de Liège récolte aussi sur le terrain une série de données, mais plutôt en appui à l'application de PARIS.

Florence Degroot suggère d'impliquer aussi les riverains dans les différentes actions du CRDG, car il n'est pas normal de comptabiliser encore autant de nouveaux points noirs. Cathy Delcorps répond que le CRDG développe plusieurs supports de sensibilisation pour les riverains (voir ci-dessous la présentation relative aux nouvelles actions de la Cellule de coordination + voir la partie « débat » de cette AG-ci). Le Président rappelle ce qu'il répète à presque chaque AG, à savoir que le partenariat du CRDG a convenu depuis plusieurs années de compléter le volet de « sensibilisation » des riverains par un volet de « sanction ». C'est surtout les communes qui sont invitées à mettre en œuvre ces différentes approches complémentaires, au travers de leurs engagements dans le PA du CRDG et avec l'aide de la Cellule de coordination et des partenaires supra-communaux. Le vademecum « infractions le long des cours d'eau » est toujours accessible.

Jean-Marie Tricot informe l'assemblée que la priorité d'accès à l'inventaire des PN a été donnée jusqu'à présent aux partenaires chargés de résoudre les PN. Aujourd'hui, le CRDG permet aux autres membres (en particulier les associations) d'accéder aussi à l'inventaire.

Le Président propose à l'assemblée d'adopter l'inventaire des points noirs du CRDG, sous réserve d'approbation par l'ensemble des collèges communaux (ndlr : la ½ des communes n'ont pas encore communiqué au CRDG l'approbation de leur collège communal).

Décision est prise : l'inventaire des points noirs du CRDG est adopté à l'unanimité, sous réserve de l'approbation des communes qui n'ont pas encore communiqué au CRDG leur délibération du collège communal.

6) Présentation et adoption du Protocole d'accord 2020-2022 du CRDG : PA + partie rédactionnelle

Jean-Marie Tricot rappelle que la procédure d'élaboration du PA 2020-2022 a été présentée lors de l'AG du 12 mars 2019. L'idée a été d'utiliser la même procédure que pour l'élaboration du PA précédent (PA 2017-2019), si ce n'est que le tableau à compléter a été, cette fois-ci, celui en version « SPW » (identique au tableau de suivi 2017-2019 donc).

Depuis mars 2019 (rappels en avril et mai pour les communes), il a été demandé par le CRDG que chacun communique ses engagements 2020-2022 au CRDG. De plus, il a été demandé à chaque commune de faire adopter le tableau finalisé et de fournir une délibération du Conseil communal sur ce point.

Pour l'instant, ce sont déjà 42 partenaires qui ont communiqué au CRDG leur programme 2020-2022.

7 communes sur 23 ont déjà communiqué leur délibération au CRDG.

La partie programme d'actions (version au 25/09) était accessible en ligne depuis le 25 septembre. Malheureusement, la Cellule de coordination n'a pas eu le temps d'encoder l'ensemble des engagements communiqués.

Jean-Marie Tricot et ses collègues présentent les engagements de la Cellule de coordination pour le PA 2020-2022 du CRDG. Ils se limitent à présenter les nouvelles actions par rapport au PA 2017-2019, sachant que la liste de tous les engagements de la Cellule était accessible en ligne depuis le 25 septembre.

La partie rédactionnelle du protocole d'accord était aussi accessible en ligne depuis le 25 septembre. Malheureusement, la Cellule de coordination n'a pas eu le temps de rédiger l'ensemble du document. Le chapitre VI (Programme d'actions) est distribué à l'assemblée.

Sven Abras ajoute qu'il y aura une période « transitoire » entre l'AG et l'envoi du dossier à l'administration wallonne (pour le 22 octobre au plus tard), durant laquelle les délibérations, voire de nouveaux engagements, peuvent encore être communiquées au CRDG. Par la suite, l'administration remettra un avis au Ministre, qui validera ou non le PA avant la fin décembre.

Le Président demande à l'assemblée d'adopter le PA 2020-2022 en l'état, sous réserve :

- de l'approbation par l'ensemble des Conseils communaux concernés ;
- que les engagements reçus avant l'AG, mais non encore encodés à la date de l'AG, fassent partie intégrante du PA adopté
- de la mise à jour des derniers éléments de la partie rédactionnelle

Décision est prise : le Protocole d'accord 2020-2022 du CRDG est approuvé en l'état à l'unanimité, sous réserve (d'ici l'envoi du dossier à l'administration wallonne):

- de l'approbation par l'ensemble des Conseils communaux concernés ;
- que les engagements reçus avant l'AG, mais non encore encodés à la date de l'AG, fassent partie intégrante du PA adopté et soient donc aussi encodés
- de la mise à jour des derniers éléments de la partie rédactionnelle

7) Divers :

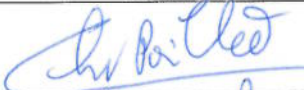
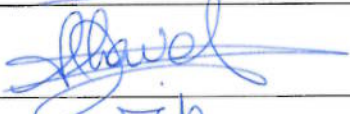

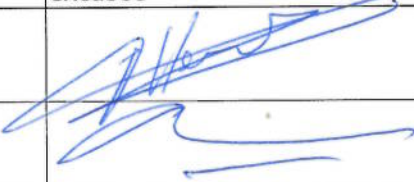




La prochaine réunion de l'AG est fixée au **mardi 31 mars 2019 à 14h00**. Elle sera suivie par **la cérémonie de signature du PA 2020-2022 du CRDG**.

Le Président remercie tous les participants de la réunion. Il invite ceux-ci à assister au volet « information/débat » de l'AG : « Aide-service du CRDG aux partenaires », sous la forme d'une présentation par l'ensemble de l'équipe de la Cellule de coordination et d'un échange avec la salle.






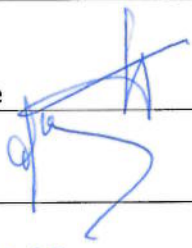

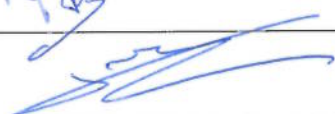
Cette présentation a fait l'objet d'un compte-rendu (voir annexe au PV : compte-rendu de la partie « information/débat » de l'AG).

Le Président convie ensuite les participants à prolonger les échanges autour du verre et de la tarte de l'amitié.




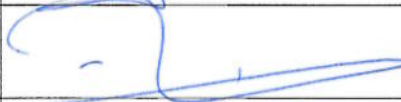
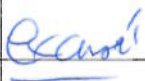
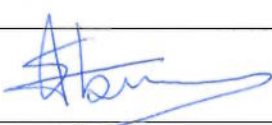

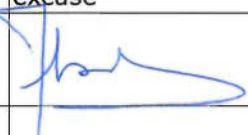



Contrat de rivière Dyle-Gette asbl
Assemblée générale du 04/10/2019

Organisme	Nom - Prénom du représentant	Signatures
Action Environnement Beauvechain	Christine Moulaert	
AIDE	Anne-Lise Laval	
Alliance centre BW	Jean Hardy	
CADEV	Walter Gries	excusé
CCBW	Karima Haoudy	excusée
Commune de Beauvechain	Brigitte Wiaux	excusée
Commune de Chastre	Thierry Henkart	
Commune de Chaumont-Gistoux	Aurélie Van Eeckhout	
Commune de Court-St-Etienne	Steve De Wevere	
Commune de Genappe	Benoit Huts	excusé
Commune de Grez-Doiceau	Marie Smets <i>Ch. Lambert</i>	excusée 
Commune de Hannut	Florence Degroot	
Commune de Hélécinne	Eugène Lismont	excusé
Commune de Hélécinne	François Riguelle	
Commune de Incourt	Lucette Degueldre	excusée
Commune de Incourt	André Ruelle	
Commune de Jodoigne	Humbert Dubois	excusé
Commune de La Hulpe	Isabelle Philippot	
Commune de Lasne	Cédric Gillis	
Commune de Lincet	Raphael Lefevre	









Contrat de rivière Dyle-Gette asbl
Assemblée générale du 04/10/2019

Organisme	Nom - Prénom du représentant	Signatures
Commune de Mont-St-Guibert	Sohpie Dehaut	excusée
Commune de Orp-Jauche	Didier Houart	
Commune de Ottignies-LLN	Philippe Delvaux	
Commune de Perwez	Véronique Debrouwer	
Commune de Ramillies	Mireille Benoit	
Commune de Rixensart	Sylvie Vanden Eynde	
Commune de Villers-la-Ville	Cedric Vermeiren	
Commune de Walhain	Vincent Eylenbosch	
Commune de Waterloo	Cedric Tumelaire	excusé
Commune de Wavre	Luc Gillard	excusé
CRABE	Virginie Detienne	excusée
Culturalité en Hesbaye brabançonne	Hélène Aimont	excusée
Entente nationale pour la Protection de la Nature	Jacques Stenuit	excusé
Environnement Dyle	Michèle Fourny	excusée
Fédération halieutique et piscicole de Dyle-Gette	Jean-Luc Mottin	
Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique	Benoit Sottiaux	EXCUSE
Fédération wallonne de l'Agriculture	Bernard Decock	excusé
Fédération wallonne de l'Agriculture	Pierre Houbotte	
Groupe CR Argentine La Hulpe	Hugo Moreau	
Groupe Sentiers de Chaumont-Gistoux	Monique Milgrom	excusée

Contrat de rivière Dyle-Gette asbl
Assemblée générale du 04/10/2019

Organisme	Nom - Prénom du représentant	Signatures
inBW	Vincent Gooris	excusé
La Hulpe Environnement	Thierry Waser	excusé
Lasne Nature	Willy Calleuw	
Les Amis du Parc de la Dyle	Pierre-Denis Plisnier	
Natagora (section Brabant wallon)	Julien Taymans	excusé
Province de Liège	Bruno Khuat Duy	excusé
Province de Liège	GREGORY BRUNO Coolen	
Province du Brabant Wallon	Marc Bastin	
Service Public de Wallonie - DGHI	Paul Racot	excusé
Service Public de Wallonie - DGHI	Simon Riguelle	
Service Public de Wallonie DGARNE - CENN	Jean-Luc Biermez	
Service Public de Wallonie DGARNE - DESU	Sven Abras	
Service Public de Wallonie DGARNE - DNF	Ivan Thienpont	excusé
Service Public de Wallonie DGARNE - DNF	Yves-Marie Hissette	
Service Public de Wallonie	Pierre Demarcin	excusé
UCL - AGRO - GERU	Charles Bielders	
	Alain Trussart	
	Renaud Delfosse	
	Robert Iserentant	
	Gilbert Michel	excusé

Contrat de rivière Dyle-Gette asbl
Assemblée générale du 04/10/2019
Membres adhérents

Organisme	Nom - Prénom du représentant	Signatures
Association pour la défense de la vallée de la Petite Jauce	Fedji Doguet	
Centre culturel de Jodoigne	Stéphanie Croquet	
Centre culturel de Perwez	Thierry Brohet	Excusé
Chastre Biodiversité	Daniel Ryckmans	Excusé
Comité Environnement Local de Lincent	Thierry Huchant	
CRDG	Jean-Marie Tricot	
CRDG	Jérémie Guyon	
CRDG	Isabelle Delgoffe	
CRDG	Geneviève Hendrix	
CRDG	Cathy Delcorps	
CRDG	Martin Lepage	
CSC Brabant wallon	Jean-Marc Sengier	
Fondation rurale de Wallonie	Marie Burette	
in BW	Nathalie Deconinck	Excusée
Le Patrimoine Stephanois	Isabelle Lamfalussy	Excusée
Maison du Tourisme de Hesbaye brabançonne	Vanessa Deblire	Excusée
Particulier	Guy Molens	
Particulier	Pierre Chaidron	
Particulier	Hugues Kessels	Excusé
Protect'Eau	Mostafa Khalidi	Excusé
